



# Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 28 mai 2020/MBie

## Préavis municipal No 2020 /07

Point No 8 de l'ordre du jour de la séance du 30 juin 2020.

### COMPTES 2019

Madame la Présidente (ad interim),  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Les comptes de l'exercice 2019 de la Commune de Vully-les-Lacs sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO d'Epalinges a effectué l'audit des comptes en avril 2020.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal puis renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

Les comptes détaillés par ordre administratif, le bilan, le tableau des investissements et les engagements hors bilan ; ainsi que le rapport de révision de la fiduciaire BDO se trouvent dans la pièce jointe.

Afin de faciliter la lecture de ces états financiers, nous nous permettons de synthétiser ci-dessous les principaux points.

### Présentation des comptes de fonctionnement

Les comptes de l'année 2019 présentent un excédent de revenus de CHF 128'621.82. Les comptes par « ordre administratif » se composent de la manière suivante :

### Synthèse des comptes 2019

Dicastères	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	3 506 333	-2 296 447	3 509 800	-2 351 400	3 742 097	-2 288 970
2 Finances	2 516 092	-11 134 366	2 188 800	-10 373 400	2 297 163	-10 673 394
3 Domaines et bâtiments	3 006 291	-1 897 364	1 722 200	-1 648 700	2 636 236	-1 754 704
4 Travaux	3 870 030	-2 658 946	4 412 400	-2 604 600	4 148 048	-2 697 837
5 Instruction publique et cultes	1 950 198	-	2 043 800	-	1 549 290	-
6 Police	593 154	-77 239	581 600	-60 000	587 307	-70 956
7 Sécurité sociale	2 628 250	-111 804	2 509 300	-17 000	2 578 461	-132 638
8 Services industriels	732 257	-755 058	894 500	-849 000	883 768	-889 973
<b>Totaux</b>	<b>18 802 604</b>	<b>-18 931 225</b>	<b>17 862 400</b>	<b>-17 904 100</b>	<b>18 422 370</b>	<b>-18 508 472</b>
	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-128 622</i>	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-41 700</i>	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-86 102</i>

## **Explications sur les comptes de fonctionnement**

### **1 Administration générale**

#### **13 Service du personnel**

- La légère baisse se justifie par le fait de départs volontaires, à la réorganisation du personnel de conciergerie et des STEP.

*Compte : 13.301.10*

#### **16 Tourisme**

- Afin de rendre le tourisme de la plage de Salavaux plus attractif, la Municipalité a décidé d'investir dans l'achat de 2 pédalos. On peut également constater une attribution au fonds affecté d'un montant de CHF 39'625.58.

*Comptes : 161.311.50 et 162.381.70*

#### **17 Sports**

- Durant l'automne 2019, le personnel de la voirie s'est beaucoup investi dans la création du nouveau parcours Vita. Le Groupement forestier de la Broye-Vully a effectué l'ouverture du tracé. Les factures finales liées à celui-ci seront payées et comptabilisées en 2020.
- La participation communale pour l'installation des cibles Polytronic a été versée à la Société de tir de Montmagny.

*Comptes : 17.314.50 et 17.314.51*

### **2 Finances**

#### **21 Impôts**

- Comme déjà observé en 2018, nous avons à nouveau le plaisir de constater que l'année 2019 montre encore une fois une belle croissance de nos recettes financières. Les impôts PP/PM/IS, les prestations en capital, l'impôt foncier, sur les droits de mutation et la part à l'impôt sur les gains immobiliers ont pris l'ascenseur. Par contre, les impôts sur les successions et donations ont clairement diminué. Cette diminution est très probablement liée à l'entrée en vigueur de la LATC.

*Comptes : 21.400.10 / 21.400.11 / 21.400.20 / 21.400.30 / 21.401.10 / 21.402.00 / 21.405.00 / 21.441.10*

#### **22 Service financier**

- Le Syndicat du quartier « Les Roches » à Vallamand a été dissous au printemps 2019. De ce fait, une perte sur débiteurs d'un montant de CHF 86'075.05 a été comptabilisée.
- Nous constatons également une hausse significative de la participation au fonds de péréquation.

*Comptes : 22.330.10 et 22.352.00*

### **3 Domaines et bâtiments**

#### **31 Terrain**

- Zone « Les Grandes Vignes » à Vallamand. La Commune a touché deux importantes subventions de la part du Canton.

*Comptes : 31.436.01 et 31.451.60*

#### **32 Forêts**

- Dissolution du Groupement forestier Payerne-Avenches. Un solde en notre faveur est comptabilisé.

*Compte : 32.465.30*

#### **35 Bâtiments du patrimoine administratif (PA)**

- Suite au crédit pour l'agrandissement de la voirie de Vallamand-Dessous, différents travaux de réfection et d'amélioration supplémentaires ont été effectués au bâtiment « En La Gottaz 45 ». Entre autres, des travaux d'entretien conséquents de chauffage et d'électricité.

*Compte 3564.314.10*

### **4 Travaux**

#### **42 Service de l'urbanisme**

- Les honoraires liés au plan communal d'affectation ; ainsi que ceux se rapportant aux groupes de travail ont été imputés dans le tableau des investissements.

*Compte : 9170.00 (préavis 2012/05)*

#### **45 Ordures ménagères et déchetteries**

- L'augmentation de la masse salariale se justifie par l'engagement d'un nouvel employé à plein temps.

*Compte : 452.390.10*

#### **46 Réseaux d'égouts et d'épuration**

##### **461 Egouts, épuration**

- Une attribution au fonds affecté a pu être effectuée pour un montant de CHF 479'453.70.

*Compte : 461.381.10*

## 5 Instruction publique et cultes

### 52 Enseignement obligatoire « HarmoS »

- Les participations à l'ASIA, chapitres 51 et 52, ont été regroupées car il n'existe plus les dénominations « Primaire » et « Secondaire ».
- Participations parascolaires « Les Castors » : la création d'un fonds de réserve a été créé par l'ASIA. Celle-ci se monte à CHF 42'985.00.

Comptes : 52.352.20 et 52.352.23

## 7 Sécurité sociale

### 73 Santé publique

- La Municipalité a décidé de créer un fonds de réserve « Covid-19 » d'un montant de CHF 150'000.00.

Compte : 73.380.90

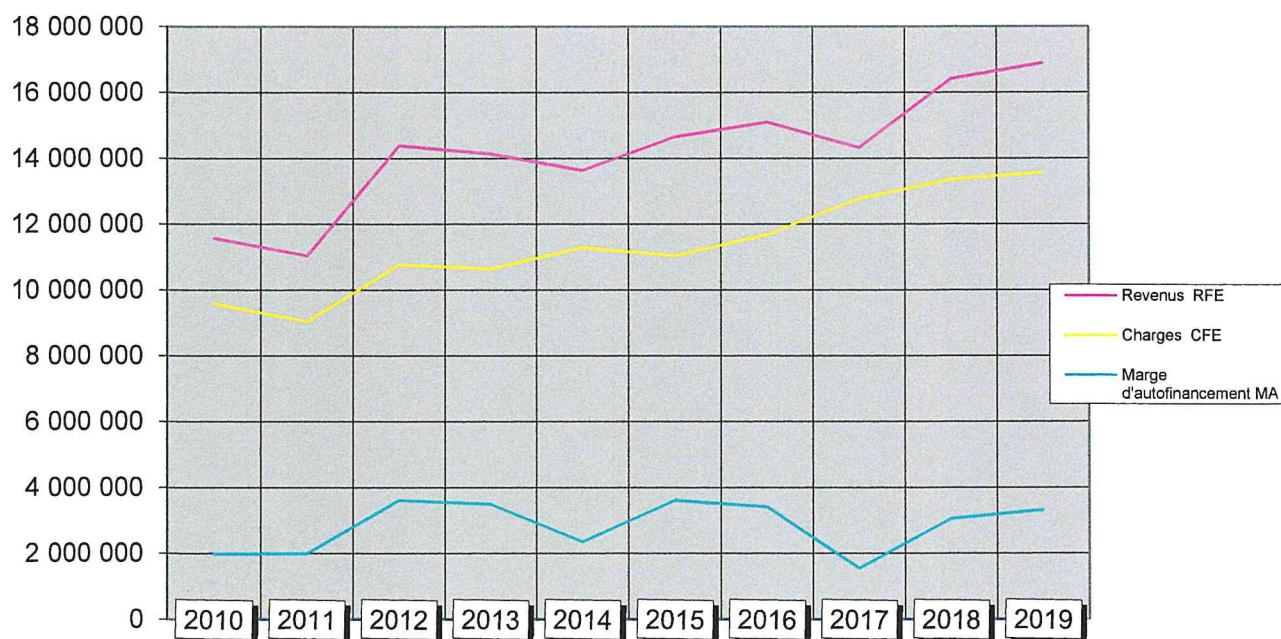
## 8 Services industriels

### 81 Service des eaux

- Une attribution au fonds affecté a été comptabilisée pour un montant de CHF 276'709.48.

Compte : 81.381.10

### Evolution du compte de fonctionnement



Le compte de fonctionnement au niveau des recettes et charges épurées (hors amortissements, mouvements de réserves et imputations internes) a encore progressé puisque les recettes sont marquées par une hausse plus forte que nos charges.

## Autres informations comptables

Emprunts à moyen et long terme		situation au 31.12.2019
9221.00	BCV ATF no 5045.21.51 -> clôturé 2019	
9221.05	BCV ATF no 5219.25.04 -> 2021	-805 000
9221.09	BCV ATF no 5174.83.58 -> 20.11.2020	-1 549 000
9221.33	Raiffeisen ATF no 34315.63/1 -> clôturé 2019	
9221.34	Raiffeisen ATF no 34315.85/1 -> 2031	-8 780 000
9221.40	PostFinance Reconnaissance de dette PF.005331 -> 2029	-3 250 000
<b>Total</b>		<b>-14 384 000</b>

### Patrimoine administratif

- Amortissements obligatoires : CHF 776'550.00
- Dépenses : CHF 1'029'081.44
- Recettes : CHF 79'832.15.

### Patrimoine financier

- Amortissements obligatoires : CHF 206'500.00
- Amortissements supplémentaires : CHF 1'277'216.21

## Analyse financière

La marge d'autofinancement se monte à CHF 3'341'449. Elle est supérieure à l'année 2018 qui se montait à CHF 3'058'689.

L'endettement brut est stable par rapport à l'exercice précédent. L'endettement net a diminué. Cette diminution est essentiellement due à la marge d'autofinancement générée par la Commune qui permet le désendettement ainsi que le financement des investissements sans avoir recours à l'endettement.

Au vu des éléments précités, l'exercice comptable 2019 de la Commune de Vully-les-Lacs peut être à nouveau qualifié de « très bon ».

## Conclusions

Sur la base de l'exposé ci-dessus concernant les comptes 2019, la Municipalité suggère au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal no 2020 / 07,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'accepter les comptes 2019 tels que présentés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :

Blaise Clerc



La Secrétaire :

Sylvie Baumann